Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1959)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: Composition du jury pour la Suisse romande et le Tessin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous avons également innové en ce sens que le nombre maximum des œuvres qui peuvent être soumises au jury a été porté à douze. Nous estimons à 50 le nombre des participants à chacune des deux expositions. Chacun d'eux présentera donc d'un à douze envois. Cette solution doit permettre de rompre la monotonie qui caractérise parfois les expositions ordinaires et de tenir compte des critiques qui ont été formulées. Le principe adopté est conforme à cette remarque de Delacroix: «Il est choquant qu'un artiste médiocre puisse exposer deux œuvres, mais un excellent trois seulement.» Le comité central n'ignore pas que cette tentative soulèvera de nombreuses et vives critiques dans nos rangs parce qu'elle rompt avec le principe souvent affirmé: chaque membre a un droit imprescriptible à exposer. Quoi qu'il en soit, le comité central est persuadé que notre société tirera un plus grand profit de cette innovation que d'une 26ème répétition d'une formule vieille de 54 ans. Nous répétons cependant qu'il ne s'agit que d'un essai. Nous ne pensons pas que cette solution nouvelle doive être appliquée à toutes les expositions futures.

Composition du jury pour la Suisse romande et le Tessin :

Berger Jacques Patocchi Aldo Chinet Charles Barman Jacques Holy Adrien Philippe Ch. Fr. Remplaçants:

Cornaglia J. J. Ramseyer André Perrin Léon Uehlinger Max Filippini Felice

Froidevaux Georges Meuwly Raymond

Peut-être reviendrons-nous à la formule ancienne; peutêtre aussi nous engagerons-nous encore dans d'autres voies? Ce que nous voulons prévenir dans tous les cas, c'est la routine. Notons encore que les critères qui président au choix des œuvres ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous avons appliqués jusqu'à maintenant. Tout simplement, au lieu de fixer à 6, à 5 ou à 3 le nombre des envois, nous l'avons porté à 12.

La nouvelle formule exige de tous les participants, en particulier des comités des sections, un surcroît de travail. Pour épargner aux collègues l'emballage de nombreux envois, ils peuvent les remettre, non emballés, aux lieux de rassemblement, où le jury opérera son choix. Pour faciliter le groupement d'œuvres intéressantes, nous avons renoncé à exclure les envois qui ont déjà été exposés. Le comité central invite tous les membres à ne rien négliger pour concourir au succès de cette entreprise. Il est évident que si elle donne les résultats attendus et soulève l'écho que nous espérons, tous les collègues, même ceux qui n'auront pas exposé, bénéficieront directement et indirectement de cette réussite.

Jury für die deutschsprachigen Sektionen:

Coghuf (Ernst Stocker) Meisser Leonhard Hügin Karl Fischer Franz Iselin Christoph Linck Walter Leuppi Leo Schilling Albert Ersatz: Guignard Roland Schwarz Heinz Potthof Hans Ciolina Tonio Stanzani Emilio

UNSERE KANDIDATEN - NOS CANDIDATS

L. Andenmatten, peintre, Epalinges VD

Né le 25 février 1922. Etude commerciale. Autodidacte en peinture. Commence à peindre en 1941. Travaille avec le peintre Jacques Berger en 1948 et 1949. Séjourne plusieurs fois en France et en Italie. Prix fédéral des beaux arts 1955 et 1958, bourse en 1959, bourse Alice Bailly 1958. Toiles au musée de Lausanne, au Musée de Sion.

Lucien Archinard, architecte, Genève

Année de naissance: 1903. Etudes: Collège de Genève, Ecole des Beaux-Arts de Genève, Ecole des Arts décoratifs de Paris. Séjour important à Paris comme étudiant et dessinateur de 1927 à 1933, puis à Hossegor et Hendaye jusqu'en 1938. A Genève: En association avec M. Albert Deberti: Construction de villas et d'importants groupes d'immeubles jusqu'en 1957. Après le décès de M. Albert Deberti: Construction d'une école pour le compte de la ville de Genève. Construction en cours de divers immeubles, de la Maison des Jeunes de Genève et d'une importante usine. Etude importante pour une Maison de Retraite. En association avec un groupe d'architectes: Construction à Carouge du quartier de la Praille. Député au Grand Conseil depuis 1949, il a particulièrement défendu la création du Fonds de Décoration et provoqué la réorganisation de l'Ecole des Beaux-Arts. Il est membre de la Commission du Fonds de Décoration ainsi que de celle des Monuments et Sites. Il est membre du jury de la Haute Ecole d'Architectes et préside depuis deux ans la Société d'artistes et décorateurs romands «L'Œuvre».

Roland Beetschen, Bildhauer, Luzern

Geboren 1930, Schulen in Luzern. Arbeitet während Jahren als Alphirte, Melker und Käser, versucht sich hierauf in verschiedenen Berufen. Kunstgewerbeschule Luzern. 1951 Preisträger in einem Plastikwettbewerb, seither freier Bildhauer. Studienreisen: Italien, Paris, München.

Jules-Olivier Bercher, peintre, Vevey

Date de naissance: 30 juillet 1925. Origine: Etoy VD. Etudes scolaires: Collège de Vevey, Gymnase classique de Lausanne, Université de Lausanne (faculté des Lettres). Formation picturale: autodidacte.

Giuseppe Bolzani, pittore, Locarno

È nato a Bellinzona il 30 agosto 1921. Ha studiato all'Accademia di Brera di Milano dalla quale gli fu assegnato nel 1947 il «premio Leonardo». Ha soggiornato in seguito a Parigi e a Roma (1949 e 1950/1951). In seguito a concorso ha eseguito opere murali nei seguenti edifici pubblici: Palazzo della dogana, Chiasso. Scuola cantonale di commercio, Bellinzona. Palazzo del Governo, Bellinzona.

Samuel Buri, Bildhauer, Basel

Am 27. September 1935 wurde ich als Sohn des Fritz Buri, Pfarrer in Täuffelen BE, geboren. Nach dem Besuch der Primarschule und des Gymnasiums in Biel kam ich mit dreizehn Jahren nach Basel aufs humanistische Gymnasium. Meine Neigungen veranlaßten mich aber bald, in die Gewerbeschule einzutreten, wo ich schon zwei Jahre vor meiner Maturitätsprüfung, die ich 1955 bestanden habe, als Zeichenlehramts-Kandidat eingeschrieben war. Ich besuchte hauptsächlich die Malklasse bei M. A. Christ und ließ dann den Zeichenlehrerberuf wie auch ein angefangenes Phil.-I-Studium zugunsten der freien Malerei fallen. Weitere Ausbildung genoß ich bei Hans Stocker. Nach der Rekrutenschule ermöglichte mir das Kiefer-Hablitzel-Stipendium einen längeren Griechenland-Aufenthalt.